

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1284/SG/FP mettant la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin capitaine du Service de Santé des Armées.

n° 1284/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 août 1968

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1968

Date du numéro
25 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

D. Daniel Courtois, médecin-capitaine du Service de Santé des armées, est, pour compter du 31 juillet 1968, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir en qualité de chef du Service d'Hygiène et du Laboratoire de Microbiologie de l'hôpital Peltier, en remplacement du médecin-commandant Fourquet, rapatriable.